



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 38633

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur les observatoires de l'emploi et des qualifications, régionaux, nationaux et internationaux créés en 2002. Le "jaune budgétaire", publié en annexe au PLF 2009 comportant la liste des commissions et instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres, ne fait en effet apparaître ni le nombre de membres de ces observatoires, ni leur coût de fonctionnement, ni le nombre de réunions tenues en 2005, 2006 et en 2007. L'obligation d'information de l'Assemblée nationale n'est aucunement assurée ; il s'en étonne et lui demande donc de bien vouloir transmettre les informations nécessaires sur le fonctionnement de ces observatoires, ou de lui faire connaître, en cas d'absence d'activité, si elle envisage de procéder à leur suppression.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38633

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 2008, page 11045

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)